

**Mémoire présenté
dans le cadre de l'étude publique
du conseil d'agglomération de Montréal
sur l'aide à l'élite sportive**

**Par
la Fédération québécoise du sport étudiant**



31 octobre 2007

Préambule

La Fédération québécoise du sport étudiant est un organisme à but non lucratif ayant son siège social à Montréal qui chapeaute les activités sportives dans toutes les institutions d'enseignement du Québec dans les secteurs primaire, secondaire, collégial et universitaire.

Le mandat de la Fédération est de promouvoir et développer le sport aux niveaux scolaire, collégial et universitaire comme outil privilégié pour l'éducation et la santé des jeunes québécois. Ce mandat se divise concrètement en quatre objectifs principaux :

1. Favoriser la concertation entre les établissements d'enseignement québécois au niveau scolaire, collégial et universitaire dans l'intérêt collectif.
2. Représenter les intérêts des établissements d'enseignement dans le domaine de l'activité physique et sportive, en concertation avec les organismes politiques du milieu de l'éducation.
3. Promouvoir la pratique régulière et sécuritaire de l'activité physique et sportive en milieu d'éducation.
4. Soutenir les niveaux de pratique de l'activité physique et sportive en milieu d'éducation (initiation, récréation, compétition et excellence).

Réponses aux questions 5 et 6

Étant donné qu'elle représente cinq universités et seize collèges membres du Sport étudiant sur le territoire de la ville de Montréal, la Fédération souhaite déposer un mémoire qui répond aux questions 5 et 6 posées dans le document de la commission permanente du conseil d'agglomération.

5. À votre avis, comment l'agglomération de Montréal pourrait stimuler la tenue régulière et récurrente d'un plus grand nombre d'événements sportifs et multisportifs majeurs sur son territoire, optimiser les avantages et retombées qu'ils procurent et assurer leur réussite ?

Montréal doit se doter d'une entité de prospection en matières de grands événements sportifs. Les groupes ayant de l'intérêt envers l'organisation d'un événement majeur doivent pouvoir compter sur la présence et le leadership d'une entité facilitant la recherche, la mise en candidature de dossiers et, particulièrement, l'arrimage avec les gouvernements provincial et fédéral, en conformité avec les orientations du rapport du comité mis sur pied par le gouvernement du Québec sur l'accueil d'événements sportifs internationaux.

La structure actuelle à Montréal en matière de sport complexifie énormément la tâche d'un groupe désirant organiser un événement d'envergure puisque qu'il doit entreprendre des négociations indépendantes avec tous les arrondissements sollicités par l'événement. Il serait primordial de centraliser les responsabilités reliées à la tenue d'événements majeurs ou, à tout le moins, de bénéficier de la présence d'un interlocuteur unique facilitant la navigation dans le système.

Les collèges et les universités montréalais devraient être pris en considération au moment de solliciter la tenue d'un événement sportif majeur. Ces institutions possèdent de nombreuses infrastructures qui pourraient être mises à contribution lors de tels événements et elles ont un intérêt marqué à accueillir des événements sportifs canadiens majeurs tels que les championnats canadiens collégiaux de basketball, la Coupe Vanier ou même des événements d'envergure internationale telles que les Universiades.

6. Pour que les différentes instances travaillent en synergie, appuient d'une voie forte les acteurs et les partenaires du sport d'élite montréalais, se dotent d'une vision commune, s'assurent d'un rendement plus grand et de la cohésion de leurs actions en cette matière, que suggérez-vous à l'agglomération de Montréal de faire et d'entreprendre ?

À l'heure actuelle, la ville de Montréal n'a aucune ligne directrice et ne démontre aucun leadership centralisé en matière de sport; les arrondissements n'adhèrent à aucun cadre ni à aucune vision globale les rassemblant dans une même direction. À cet effet, les membres montréalais de la Fédération québécoise du sport étudiant abondent dans le même sens que leurs collègues de Sports-Québec et souhaitent la création d'un **cadre montréalais d'intervention en matière de sport** qui permettrait aux arrondissements d'adhérer à une vision commune et d'agir en cohésion. De la sorte, les institutions d'enseignement désireuses de soutenir l'élite montréalaise par le biais de leurs programmes sportifs pourraient diriger leur action dans le même sens que les arrondissements et s'appuieraient sur les fondements du cadre d'intervention afin de prendre des décisions éclairées en matière de développement et de soutien à l'élite, et même, en matière de développement de leurs infrastructures. Un cadre d'intervention bien défini et une vision d'ensemble encouragerait des partenariats civils/scolaires solides et établis en toute connaissance des enjeux et des objectifs de la ville en matière d'aide à l'élite.

Pour concrétiser l'application de ce cadre, la Fédération québécoise du sport étudiant appuie également une autre proposition de Sports-Québec, soit celle de créer une **Commission du sport et de l'activité physique à Montréal**, dans le but de centraliser les responsabilités, faciliter l'évolution du sport et soutenir adéquatement l'élite montréalaise.

Conclusion

La Fédération québécoise du sport étudiant est confiante qu'en mettant sur pied ces entités et en leur donnant un cadre bien défini dans lequel travailler, la ville de Montréal accèdera rapidement à la place qui lui revient dans le développement et le soutien de l'élite au Québec, accueillera plus régulièrement et de façon récurrente plusieurs événements sportifs d'envergure et créera des partenariats solides avec les collèges et les universités montréalais pour en faire des partenaires à part entière dans le développement d'une ville sportive.